

# **Conseil de l'Europe**

## **Juin 2014 : troisième session**

### **Première Partie Activités de l'Assemblée Parlementaire**

*La troisième session 2014 du Conseil de l'Europe a eu lieu du 22 au 26 Juin à Strasbourg, France.*

*L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a réélu Thorbjørn Jagland (Norvège) Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour un deuxième mandat de cinq ans. Mr Jagland est également Président du Comité du Nobel. La Norvège est un important pays contributeur au Conseil de l'Europe.*

*Le président ukrainien Petro Porochenko s'est adressé à l'APCE. Il a remercié le Conseil de l'Europe d'avoir réagi rapidement à la crise traversée par son pays et réaffirmé que les conflits en Ukraine ne pourront être résolus que par un dialogue pacifique. Il a appelé à la désescalade du conflit dans l'est du pays et à la restauration de la paix. D'après lui, l'Ukraine a commencé à mettre en œuvre un ensemble de mesures visant à lutter contre la corruption dans le pays et la réforme de la justice se poursuivra, afin d'accroître la transparence et la confiance de l'opinion publique dans les institutions judiciaires. Des mesures ont été prises pour décentraliser l'administration ukrainienne, conformément à la Charte européenne de l'autonomie locale.*

*Dans un discours prononcé devant l'APCE, le Président de l'Azerbaïdjan, a indiqué que son pays voulait créer un monde meilleur dans lequel chacun puisse vivre en paix et dans la dignité et que l'Azerbaïdjan, qui a choisi d'adhérer au Conseil de l'Europe en 2001, était prêt à respecter ses engagements.*

*L'Azerbaïdjan assume depuis mai 2014 et pour six mois la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Le Président est un ancien membre de l'Assemblée. A la suite de l'éclatement de l'ancienne Union soviétique, l'Azerbaïdjan a connu des troubles sociaux, économiques, une défaite militaire, une guerre civile en 1993 et la perte d'une partie de son territoire. Mais ces dernières années le pays se développe rapidement et se modernise tout en luttant contre la corruption. Une cérémonie a commémoré le centenaire de l'anniversaire du début de la Première Guerre mondiale.*

*L'Assemblée Parlementaire a exprimé sa préoccupation devant le niveau d'intégration insatisfaisant des immigrés réguliers et de leurs descendants. Selon l'APCE les politiques publiques dans beaucoup d'Etats membres n'assurent pas une bonne redistribution des richesses et des mesures doivent être prises pour améliorer le marché du travail, l'éducation, la participation politique, la discrimination et le regroupement familial.*

*En ce qui concerne le sauvetage en mer des migrants, l'Assemblée a reconnu les efforts consentis par l'Italie pour sauver davantage de vies mais a constaté des défaillances sur le plan de la coopération entre les Etats membres et a recommandé d'adopter des normes communes, précises et contraignantes.*

## ***Deuxième Partie***

### ***Documents***

#### ***Assemblée Parlementaire***

Intégration des immigrés en Europe: la nécessité d'une politique volontaire, continue et globale  
<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewPDF.asp?FileID=21067&lang=fr>

Identités et diversité au sein de sociétés interculturelles  
<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewPDF.asp?FileID=21066&lang=fr>

Violence véhiculée dans et par les médias  
<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewPDF.asp?FileID=21048&lang=fr>

L'arrivée massive de flux migratoires mixtes sur les côtes italiennes  
<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewPDF.asp?FileID=21040&lang=fr>

#### ***Comité des Ministres***

Doc. 13510 12 mai 2014 Elaboration d'une politique familiale nationale *«Le Comité des Ministres convient qu'il appartient à chaque Etat membre d'élaborer sa propre politique familiale, dès lors que ses obligations en droit international, notamment en matière de droits et libertés fondamentales, sont respectées».*

Doc. 1305 23 avril 2014 La violence à l'égard des femmes en Europe. Réponse à la Recommandation 2030, de 2013, pour appuyer la ratification de la Convention d'Istanbul et le rôle du Conseil de l'Europe dans le comité de suivi GREVIO.

La Convention d'Istanbul entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> Août 2014 dans les pays qui l'ont signée et ratifiée, le quorum ayant été atteint avec l'adhésion de la Géorgie. Cette Convention prétend protéger les femmes alors qu'elle met en place la théorie du genre qui nie la maternité et l'identité intégrale de la femme. L'UMOFc ne soutient pas cette Convention.

## ***Troisième partie***

### ***Activités de la COING (Conférence des ONG internationales)***

#### ***Activités de l'UMOFc***

La représentante de l'UMOFc a participé aux réunions des Commissions « Droits de l'homme » et « Démocratie et enjeux sociaux », à la réunion plénière, à assisté à la réunion du groupe de travail « lutte contre le discours de haine » de la COING, à la sous-commission sur « le handicap et l'inclusion » dans le cadre de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE.

La Conférence des OING a élu les Présidents et Vice-présidents des trois Commissions :

**Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux** : Anne-Marie Chavanon (Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires), Karl Donert (Eurogeo - Association Européenne des Géographes) et Thierry Mathieu (Association internationale pour la Recherche en Hygiène hospitalière)

**Commission éducation et culture** : Présidente Sabine Rohmann (Institut Robert Schuman pour l'Europe), Vice-Présidents Roseline Moreau (Groupement européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants Chrétiens, Croyants et de toute Convictions) et Didier Schretter (Association européenne de l'éducation aux médias audiovisuels)

**Droits de l'homme** : Président Michel Aguilar (Union Bouddhiste européenne), Vice-présidents lamvi Totsi (Confédération internationale des travailleurs intellectuels) et Gérard Gregneron (Conseil européen des syndicats de police)

La Conférence des OING a voté les recommandations « La violence fondée sur le genre comme arme politique » (4 abstentions dont l'UMOFC) « Lutter contre l'antisémitisme en Europe ».

La COING s'implique dans le suivi de la Convention de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels à travers sa participation au Comité des Parties. Le processus de suivi se déroule sur la base de questionnaires thématiques envoyés aux gouvernements et à la société civile.

La COING a adopté à l'unanimité la prise de position élaborée par la Commission Démocratie et enjeux sociaux « Changement climatique et droits de l'homme ».

La représentante a rencontré deux nouveaux représentants d'ONG internationales (Etudiants démocrates européen, UIGSE Union internationale des Guides et Scouts d'Europe) et a rendu une visite de courtoisie au nouveau représentant du Saint-Siège, Mgr Ignazio Ceffalia, pour lui présenter l'UMOFC.

La représentante a envoyé une proposition pour le Forum de la Démocratie 2015 « *inclure la valeur de la gratuité dans les indicateurs du bien-être, c'est-à-dire inclure dans les indicateurs économiques les activités non marchandes essentielles à la vie en société.* »

Anne Girault, représentante de l'UMOFC